

Limoges, le 27 février 2025

Le Président de l'Université de Limoges

A

Jacques PERICARD



Objet : Lettre de mission relative à vos fonctions de Vice-Président délégué Formation doctorale

Monsieur, Cher Collègue,

Dans le cadre de la réorganisation et du renouvellement de notre équipe dirigeante, vous êtes chargé de piloter la formation doctorale au sein de l'Université de Limoges. Cette mission est au cœur de notre projet universitaire et représente un enjeu stratégique pour l'avenir de nos jeunes chercheurs ainsi que pour le rayonnement de notre institution.

Le doctorat est une voie de formation d'excellence, et vous aurez pour rôle d'assurer un accompagnement optimal de nos doctorants, tout en facilitant leur parcours, en favorisant leur insertion professionnelle et en veillant à leur épanouissement au sein de l'université. Votre mission se déclinera selon plusieurs axes, en cohérence avec la vision globale de l'Université de Limoges et en collaboration avec les autres vice-présidences.

1. Objectifs de la mission

1.1 Faciliter le parcours doctoral

Votre mission principale sera de garantir un accompagnement complet des doctorants tout au long de leur parcours, en prenant en compte leurs besoins spécifiques et en facilitant leur développement personnel et professionnel.

- Assurer une orientation claire dès l'entrée en doctorat, en garantissant l'accès à une information complète sur les cursus doctoraux, les financements, les opportunités d'échanges internationaux et les projets collaboratifs.

- Proposer une offre de formation diversifiée et adaptée aux besoins des doctorants, en collaboration avec les écoles doctorales, les instituts de recherche, les composantes de l'université, et les acteurs externes. Cette offre devra inclure des formations méthodologiques, mais aussi des compétences transversales (communication scientifique, gestion de projet, entrepreneuriat, etc.).
- Mise en place d'un suivi régulier du parcours doctoral, en garantissant que les doctorants bénéficient d'un accompagnement personnalisé, tant sur le plan académique que dans leur insertion professionnelle.
- Mettre à disposition des doctorants un environnement de travail propice à la recherche supposant un soutien tout autant scientifique qu'humain

1.2 Assurer l'appartenance des doctorants à l'Université de Limoges

Un des enjeux majeurs de votre mission est de renforcer le sentiment d'appartenance des doctorants à notre institution, en valorisant leur statut d'étudiants-chercheurs et en leur offrant des conditions favorables à leur réussite académique et professionnelle.

- Renforcer la visibilité des doctorants au sein de l'université en tant que membres à part entière de notre communauté universitaire, en leur offrant un cadre favorable à l'épanouissement de leurs compétences et à l'enrichissement de leurs travaux de recherche.
- Mettre en place des actions pour favoriser l'intégration des doctorants dans la vie universitaire, en particulier à travers des rencontres entre les différentes écoles doctorales, des échanges interdisciplinaires et des espaces de discussion autour de leurs projets de recherche.

1.3 Favoriser l'insertion professionnelle des doctorants

L'insertion professionnelle des doctorants, qu'elle soit académique ou dans le secteur privé, constitue un enjeu majeur pour notre université. Vous devrez développer des dispositifs qui facilitent cette transition et qui préparent les doctorants aux défis du marché du travail.

- Mettre en place des actions concrètes d'insertion professionnelle, en partenariat avec les entreprises, les collectivités, et les organismes de recherche. Cela peut inclure des stages, des collaborations avec des entreprises partenaires, des projets de recherche appliquée, ou encore la mise en place de mentorats entre jeunes chercheurs et professionnels du secteur.

- Développer une politique de financement adaptée, en fonction des secteurs d'activité, afin de garantir que chaque doctorant dispose des ressources nécessaires à la réalisation de son projet de recherche, tout en s'assurant que ces financements permettent de garantir une certaine équité entre les différentes disciplines.

1.4 Promouvoir l'éthique et l'intégrité scientifique

Le doctorat étant un parcours exigeant, il est impératif que les doctorants soient formés à l'éthique scientifique et à l'intégrité intellectuelle, dans le respect des standards académiques les plus élevés.

- Mettre en place des formations régulières sur l'éthique de la recherche, en abordant des thématiques liées à la propriété intellectuelle, au respect des données personnelles, à la publication des résultats, et à la prévention des conflits d'intérêts.
- Sensibiliser les doctorants aux enjeux de la responsabilité sociétale de la recherche, notamment en ce qui concerne les impacts sociaux, environnementaux et économiques de leurs travaux.

1.5 Valoriser l'échange et la coopération interdisciplinaire

La richesse du parcours doctoral repose sur la diversité des échanges entre chercheurs, disciplines et institutions. Votre mission inclura la promotion de la coopération interdisciplinaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université.

- Encourager les échanges entre les écoles doctorales, en mettant en place des forums de discussion, des conférences et des événements de networking pour favoriser la rencontre des doctorants issus de disciplines différentes et la mutualisation des compétences et des savoir-faire.
- Favoriser la mobilité internationale des doctorants, en mettant en place des partenariats avec des universités et des centres de recherche à l'étranger, et en facilitant l'accès à des financements pour des séjours à l'international.

2. Modalités de mise en œuvre

Pour atteindre ces objectifs, vous serez amené à :

- Travailler en étroite collaboration avec les autres vice-présidences, notamment avec la Vice-Présidence à la Recherche, la Vice-Présidence aux Relations Internationales et la Vice-Présidence à la Formation. Vous coordonnerez également les actions des différents instituts de recherche et des écoles doctorales.

- Évaluer régulièrement la qualité de la formation doctorale, en recueillant des retours des doctorants, des directeurs de recherche et des partenaires externes, et en ajustant l'offre de formation en conséquence.
- Mettre en place un système de suivi personnalisé des doctorants, afin de détecter leurs besoins spécifiques et de proposer des solutions adaptées.

III 3. Suivi et évaluation

Votre mission sera suivie par la Présidence, avec des bilans réguliers pour évaluer les progrès réalisés et identifier les axes d'amélioration. Des points d'étape seront organisés pour mesurer l'impact des actions entreprises, et vous serez invitée à proposer de nouvelles initiatives en fonction des résultats obtenus.

Nous vous faisons confiance pour mener à bien cette mission, déterminante pour l'avenir de nos jeunes chercheurs, et pour le rayonnement de l'Université de Limoges dans le paysage académique et professionnel.

Veuillez agréer, Cher collègue, l'expression de nos salutations distinguées.

